

Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados

Ma route en 2RM

Version 2.0 Novembre 2018

Ma Route en 2 Roues Motorisé (MR2RM)



Documentation Gestionnaires et Animateurs

L'application « Ma route en 2RM » est destinée localiser et suivre éléments d'infrastructures pouvant ou favoriser aggraver la survenue impliquant d'accidents, les usagers vulnérables et notamment ceux en 2 roues motorisés.

Les infrastructures dans l'analyse des accidents sont rarement déclencheurs d'accidents.

- Elles sont cependant souvent des facteurs aggravants, par exemple les obstacles tels que du mobilier urbain inadapté, des bordures agressives, des barrières, fossés, ...
- Elles sont aussi des facteurs favorisants, tels qu'une mauvaise lisibilité de la route, des accotements non stabilisés, des panneaux ou de la végétation masquant la visibilité, ...

MR2RM est une application mise en place dans le Calvados par

























PREAMBULE:

La Délégation à la Sécurité Routière (DSR) a mis en place avec la préfecture du Calvados un groupe de travail ayant pour mission de construire une application collaborative, sur smartphone et internet, susceptible de suivre avec précision les éléments d'infrastructures pouvant aggraver ou favoriser la survenue d'accidents.

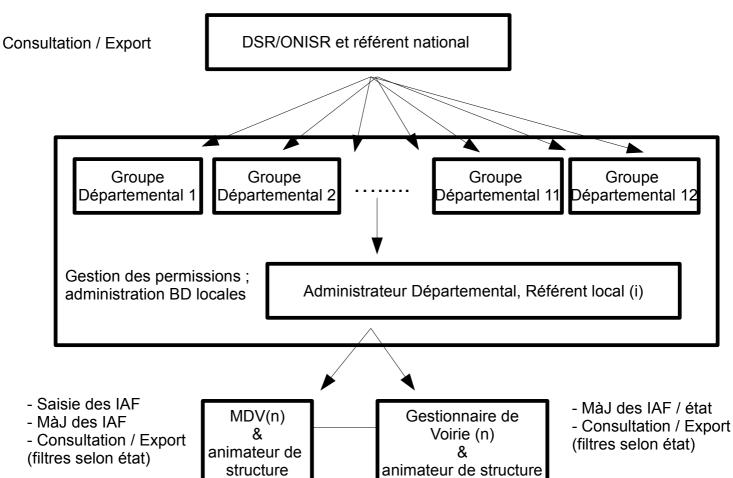
L'application, dénommée « Ma route en deux-roues motorisé » (MR2RM), testée dans le Calvados avec succès depuis février 2018, est maintenant opérationnelle et prête à être déployée.

Fruit d'une démarche partenariale, MR2RM associe avec l'ensemble des gestionnaires de voiries, les services des directions départementales des territoires (et de la mer), les forces de l'ordre, les associations d'usagers, les enseignants de la conduite, liste non exhaustive. Le pilotage est assuré à l'échelle du département par un référent, garant de la qualité des signalements remontés et de leur traitement. Dans le Calvados, cette fonction est assurée par la coordination départementale de sécurité routière.

La remontée des signalements est réalisée par des motocyclistes de vigie (MdV) préalablement formés et désignés au sein des structures partenaires. Ces MdV ainsi que les gestionnaires de voirie sont identifiés sur l'application. La saisie des signalements, appelés Infrastructures Aggravantes ou Favorisantes (IAF) se fait de façon intuitive. Pour chaque IAF, le référent reçoit une alerte géolocalisée et la transmet au gestionnaire de voirie concerné. Une réponse quant à la pertinence du signalement est ensuite donnée en retour par le gestionnaire. Les données sont stockées dans un système d'information géographique (SIG) centralisé. Les IAF peuvent être exportées ou consultées et réutilisées dans tout logiciel d'information géographique fixe ou mobile. MR2RM est compatible avec tous les logiciels SIG et des plug-in spécifiques ont été développés par l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour QGIS, ArcGIS, GeoConcept.

Organisation technique

Gestion des rôles



Accès à l'application

Les groupes départementaux « Ma route en 2 RM » ont été créés par les administrateur nationaux pour chaque département. Les référents/administrateurs locaux doivent tout d'abord créer un compte sur https://espacecollaboratif.ign.fr/register/ . Des instructions pas à pas sont données sur le site.

Une fois le compte créé et activé, les référents locaux font une demande d'affiliation dans "rejoindre un groupe" en recherchant "MR2RMxx" dans Accueil/Configuration/Groupes de leur département. L'affiliation est validée par un administrateur national « Ma route en 2 RM ».

Accès pour les MdV, animateurs de structure et Gestionnaires de voirie :

- 1. Chaque animateur de structure indique par mél au Référent/Administrateur local une adresse de courriel (mél d'unité ou fonctionnel de préférence) par structure ou sous-groupe de structure.
- 2. Un lien d'activation, sur lequel l'animateur de structure doit cliquer afin d'activer le compte, est envoyé à cette adresse.
- 3. Une fois le compte activé, le Référent local donne l'accès à l'application "Ma route en 2RM xx". Un courriel courriel est alors envoyé pour information à l'adresse indiquée.
- 4. L'animateur de structure transmet alors aux MdV ou Gestionnaires de voirie leurs identifiants de connexion

Description des éléments d'Infrastructures Aggravants et/ou Favorisants (IAF)

Qualification de l'IAF

Les IAF sont catégorisées en 8 thèmes dans lesquels sont déclinés les éléments concernés.

Cette typologie d'éléments d'infrastructures est inspirée de la description des aménagements routiers faite dans l'ouvrage « Recommandations pour la prise en compte des deux-roues motorisés » du CEREMA.

Le critère d'appréciation qui justifie la remontée de l'IAF est porté également dans sa description ainsi que deux informations qualitatives concernant la METEO (sec/mouillé) et la PERIODE (jour/nuit).

Par exemple:

Chaussée / marquages - lisibilité / mouillé/ nuit

Thèmes :	2. Abords de chaussée :	5. Aménagements :
1. Chaussée :	- ND	- ND
- ND	- zones de récupération	- bourrelet
- tranchées, nids de poules	- glissières	- Terre-plein, îlot
- joint	- barrières	- chicanes, écluses
- rainurages	- poteaux	- plateau
- gravillons	 dispositif anti franchissement 	- ralentisseur, coussin
- tampons, plaques	- bâti	6. Plantation
- passages rails	- mobilier	7. Chantiers
- passages piétons	3. Virages	8. Stationnement
- marquages	4. Carrefours	

Les critères d'appréciation au nombre de sept vont qualifier l'IAF telle que le motard de vigie l'a perçue.

Critères:

- 1. L'adéquation de l'infrastructure aux contraintes dynamiques
- => lorsqu'un élément d'infrastructure, aménagement, revêtement ou géométrie du tracé peut amener à déstabiliser ou perturber le comportement du 2RM lorsqu'il circule dans les conditions réglementaires ;
- 2. La visibilité
- => lorsque la possibilité physique de se voir entre usagers ou pour un usager donné de voir un obstacle, la signalisation, les îlots, est remise en cause ou empêchée par un équipement, un élément d'infrastructure, de la végétation...;
- 3. La lisibilité
- => Lorsque le décryptage, la lecture de l'infrastructure et de son environnement par l'usager ne sont pas immédiats ou mal aisés ;
- 4. Les possibilités d'évitement et de récupération
- => Lorsqu'une sortie accidentelle de la chaussée ne permet pas à l'usager de rester en sécurité ;
- 5. La limitation de la gravité des chocs
- => Lorsqu'un ou des obstacles peuvent aggraver les conséquences d'un éventuel accident ;
- 6. La cohérence de tous les éléments de la voie et de son environnement
- => Lorsque l'environnement de proximité, les limitations de vitesse ne sont pas en cohérence avec l'ensemble des critères précédents ;
- 7. La gestion des flux dans un objectif de sécurité
- => Lorsque la gestion du trafic de l'ensemble des usagers (volume et qualité) n'est pas adaptée aux objectifs de sécurité des 2RM

Description des éléments d'Infrastructures Aggravants et/ou Favorisants (IAF)

Contenu informatif de l'IAF

- Les IAF sont décrites qualitativement selon une nomenclature figée pour permettre leur exploitation ultérieure dans des observatoires, reporting, etc. Par défaut, les valeurs descriptives des IAF sont mises à « non défini » (ND). Un champs « Gestionnaire » permet d'identifier pour chaque IAF son gestionnaire, il est saisi par le MdV et/ou le référent local MR2RM.
- Pour compléter cette description des commentaires peuvent être ajoutés en texte libre par le MdV.
- Un (des) document(s), photo(s), fichier(s) peuvent aussi être associés à l'IAF.
- Un contenu automatique est également renseigné, il s'agit par IAF, des valeurs Identifiant, Date, Lon, Lat, Auteur Pseudo, Commune, Groupe, Source, Version :

Identifiant => ID, c'est le numéro unique du signalement

Auteur-Pseudo => c'est le nom de la structure du MdV

Date => c'est la date du signalement

Lon, Lat => ce sont les coordonnées géographiques ou Lambert93

Groupe => c'est le nom du groupe « MR2RMxx »

Commune => nom de la commune sur laquelle le signalement a été fait

INSEE => code INSEE de la commune sur laquelle le signalement a été fait

Source => c'est la source utilisée pour saisir le signalement (mobile ou internet)

Version => c'est le numéro de version de l'application

• L'IAF est également renseignée par le gestionnaire qui complète la fiche avec un commentaire et un état de suivi de l'IAF.

Statut - Etat:

En cours de traitement => Le signalement est en cours d'analyse ou de traitement par un responsable. En attente de saisie => La prise en compte effective du signalement nécessite un laps de temps plus long (attente de passage terrain par exemple)

Pris en compte => Le signalement est clos et a été pris en compte par le gestionnaire

Déjà pris en compte => Le signalement est clos. Une réponse a déjà été donnée par ailleurs.

Rejeté => Le signalement est clos et n'a pas été pris en compte car hors de propos par rapport aux règles de l'art et code de la route.

Validation:

Date de validation de l'IAF par le gestionnaire

1ere réponse :

Date de 1ère réponse par le gestionnaire

Glossaire

Animateur de structure: L'animateur de structure est le contact local de chaque structure partenaire **Administrateur** : l'administrateur est un utilisateur particulier de l'application.

L'administrateur national est responsable des administrateurs départementaux. Il gère :

- les tables => Configurer le schéma de la base de donnée. Ajouter, modifier ou supprimer les tables et attributs de la base
- les styles => Configurer les styles associés aux tables de votre base de données pour en personnaliser le rendu
- les permissions => Valide les administrateurs locaux qui ont accès à cette base de données en lecture, extraction et écriture.

Lorsque l'administrateur local est responsable d'un département, on parle alors de référent local.

- les permissions => Valide les utilisateurs locaux qui ont accès à cette base de données en lecture, extraction et écriture.

CD : conseil départemental **CU** : communauté urbaine

DDSP : direction départementale de la sécurité publique **DDTM** : direction départementale des territoires et de la mer

DSR: délégation à la sécurité routière

EDSR : escadron départemental de sécurité routière

Espace collaboratif IGN : Plateforme collaborative de l'IGN servant de support à l'application « Ma Route en 2RM »

FFMC : fédération française des motards en colère

Gestionnaire : le gestionnaire de voirie est la structure qui gère la voirie dont elle a la responsabilité

Guichet: Certains groupes de « l'espace collaboratif IGN » auxquels vous appartenez implémentent des guichets. C'est-à-dire des outils pour visualiser, manipuler et mettre à jour des données concernant des thématiques particulières.

IAF: les infrastructures aggravantes et/ou favorisantes (IAF) sont des éléments d'infrastructure routière pouvant aggraver et/ou favoriser des accidents impliquant un 2RM

IGN : institut national de l'information géographique et forestière

LMN: ligue motocycliste régionale de Normandie

MdV: les motocyclistes de vigie (MdV) sont les utilisateurs identifiés qui font remonter dans l'application les signalements (IAF)

ONISR : observatoire national interministériel de sécurité routière

PDASR: plan départemental d'action de sécurité routière

Référent local : le référent local est un administrateur départemental

Référent national : le référent national ou animateur national est un utilisateur qui a accès à tous les groupes régionaux. Il n'intervient pas sur les signalements mais peut les consulter, exporter.

Thèmes et attributs: Les IAF sont décrites selon une décomposition en 8 thèmes (chaussée, abords de chaussée, virage, carrefour, aménagement, plantation, chantier, stationnement) qualifiés eux mêmes par des attributs. Les attributs sont au nombre de quatre (élément, critère, météo, période) et comportent chacun des valeurs qui vont permettre de définir précisément l'IAF.

UAM: Union amicale des maires

Utilisateur: l'utilisateur est celui qui saisit, complète, met à jour des informations dans l'application. Il est soit MdV, soit Gestionnaire de voirie.

Manuel du Gestionnaire de voirie

Rôle du Gestionnaire de voirie

Le Gestionnaire de voirie est l'acteur clé de l'efficience pour l'application MR2RM. C'est lui qui répond aux signalements (IAF) faits par les MdV et leurs donne tout leur sens. Sans réponse, le signalement bien qu'enregistré dans la base de données, n'existe pas dans la mesure où l'on ne sait s'il est pertinent, déjà pris en compte ou sans objet. Le gestionnaire doit en quelque sorte le valider et à minima lui donner un état d'avancement.

Les IAF sont saisies selon une nomenclature et une méthode communes à tous les MdV. La remontée de ces signalements se fait sur l'ensemble du territoire calvadosien par les MdV. L'intérêt de cette méthode est de disposer d'un nombre important de MdV, répartis sur tout le territoire, avec des profils différents et des itinéraires et objets de déplacements (loisir, opérations de sécurité routière, déplacements professionnels, domicile-travail) différents. C'est une démarche de remontée d'informations qui porte sur des IAF pouvant influer sur la sécurité routière, qu'il y ait eu ou non une accidentalité avérée liée au site. Les signalements sont faits par les MdV pour tous les éléments d'infrastructures qui les interpellent. Les IAF sont signalées par les MdV selon des critères d'appréciation donnant priorité à la perception de la route par les usagers. Il n'est pas ici fait mention de normes telles que les appliquent les gestionnaires de voirie dans l'exercice de leurs patrouilles et/ou opérations d'entretien et travaux. Du fait de la méthode, un déplacement sur le terrain par le gestionnaire de voirie sera en général nécessaire et pourra être mis au plan de charge des patrouilles pour analyser l'IAF.

La réponse à l'IAF suit un processus normé par l'application qui permet de suivre son statut, de sa saisie initiale à sa clôture. Le gestionnaire de voirie pourra commenter l'IAF et donner son avis d'expert. Il pourra aussi contacter à partir du courriel associé à l'IAF, l'auteur du signalement pour plus de renseignements si nécessaire. Il fera part le cas échéant, des modifications qui seront apportées à l'élément d'infrastructure concerné ou à son environnement.

Outre y répondre, le gestionnaire de voirie pourra aussi exporter au format CSV et/ou consulter les IAF dans son système d'information géographique ou dans l'application internet.

Chaque Gestionnaire de voirie sera identifié sur l'application de type « collaborative fermée » avec un login/mot de passe unique par structure ou unité de structure, partenaire.

La réponse au signalement et/ou sa consultation se font soit : de façon privilégiée

- au bureau sur poste fixe, à partir de l'application web dédiée « espace collaboratif » de l'IGN https://espacecollaboratif.ign.fr

- au bureau sur le logiciel QGIS avec le plug-in IGN-Ripart
- au bureau sur le logiciel ARCGIS avec l'addon Ripart ArcMap
- au bureau sur le logiciel GeoConcept avec l'addon RIPart-GeoConcept
- au bureau sur tout autre logiciel, à partir d'un export CSV réalisé depuis l'espace collaboratif IGN ou d'un enregistrement de la base réalisé depuis QGIS, ArcMap ou GéoConcept (consultation uniquement). Dans ce cas, la connexion avec la base de données est coupée. Il s'agit alors de versions millésimées.

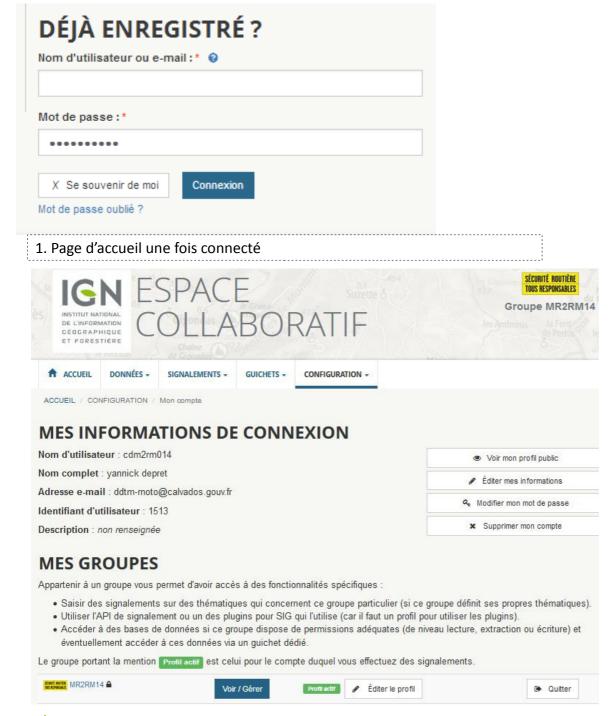
Utilisation de l'application internet fixe

Ouverture de l'application fixe

L'IGN a mis en place l'application mobile « Espace collaboratif IGN ». Cette application est un outil collaboratif de signalements. Elle permet aux utilisateurs MR2RM authentifiés de « l'Espace collaboratif IGN » d'indiquer des IAF, de les modifier, d'y répondre et de suivre leur traitement.

Connectez vous à l'application « Ma Route en 2RM » avec les identifiants de connexion fournis par votre référent de structure sur :

https://espacecollaboratif.ign.fr/



À partir de l'application fixe

1. Vous êtes averti par courriel

Bonjour,

Un nouveau signalement a été effectué par cdm2rm014.

Commune: CAEN (14)

Description: C'est un exemple. Entrée Crous et ddtm.

Suivre en ligne: https://espacecollaboratif.ign.fr/georem/236163

Cordialement,

L'équipe de l'Espace collaboratif IGN

Lorsqu'un signalement est fait par un MdV, le référent local ou administrateur départemental reçoit un mél automatique de l'application. Après expertise et un premier filtre, le référent local fait suivre au gestionnaire de voirie concerné le mél de l'IAF.

Un clic sur le lien « Suivre en ligne » ouvre, après vous être identifié, la fiche de l'IAF en question. Une fois la fiche ouverte, vous pouvez répondre à l'IAF en complétant les différents zones de textes et menus déroulants.

Il est également possible d'accéder à la liste ou la carte de l'ensemble des IAF.

À partir de l'application fixe

2. Vous accédez à la fiche



Pour des raisons de traçabilité, il est demandé de ne pas modifier les informations saisies par le MdV.

- ne pas modifier la description
- ne pas supprimer les documents joints
- ne pas déplacer le signalement
- ne pas requalifier le signalement (à l'exception du nom de gestionnaire)

À partir de l'application fixe

3. Vous répondez au signalement de l'IAF ♠ ACCUEIL CONFIGURATION -DONNÉES -SIGNAL EMENTS -GUICHETS + ACCUEIL / SIGNALEMENTS / SIGNALEMENT N°236163 / Répondre **RÉPONSE AU SIGNALEMENT** A propos des statuts de réponse N°236163 En cours de traitement : Le signalement est en cours d'analyse ou de traitement par un responsable Titre En attente de saisie : La prise en compte effective du signalement nécessite un laps de temps plus long (attente de passage terrain par exemple). La mise à jour des données est donc différée Pris en compte : Le signalement est clos et a été pris en compte dans nos données Déjà pris en compte : Le signalement est clos. Aucune Statut * modification n'a été faite dans les données car la mise à jour En cours de traitement En attente de saisie Pris en compte avait déjà été faite par ailleurs. Déjà pris en compte Rejeté (hors spéc.) Rejeté (hors spéc.) : Le signalement est clos et n'a pas été pris en compte car il n'entre pas dans le champs des Rejeté (hors de propos) spécifications des données. Rejeté (hors de propos) : Le signalement est clos et n'a pas Enregistrer été pris en compte car hors de propos par rapport aux données. Retour au signalement La clôture d'un signalement (un des 4 derniers statuts) nécessite l'intervention d'un valideur : votre gestionnaire de groupe. Le statut du signalement restera à en attente de validation tant qu'il n'aura pas validé votre réponse. Si le gestionnaire de groupe l'a autorisé, la clôture du signalement peut également être automatique dès lors que vous choisissez un des 4 derniers statuts.

- 1. A réception du signalement mettez-le en statut « En cours de traitement ».
- 2. Après analyse il peut être :
 - 2.1 « En attente de saisie » (ex, des travaux sont programmés)
 - 2.2 « Rejeté. Hors de propos » (ex, bac à fleurs tagué)
 - 2.3 « Rejeté. Hors spécification » (ex, l'aménagement respecte bien les règles de l'art)
 - 2.4 « Pris en compte » (ex, l'arbre a été élagué ; voir photo)
- 2.5 « Déjà pris en compte » (ex, cette IAF a déjà été traitée voir référence à la fiche concernée)

Attention : les statuts 2.2 à 2.4 vont clore le signalement. Il ne sera alors plus possible de modifier l'IAF, d'y ajouter une réponse.

- les remarques et analyses peuvent être portées dans la zone de texte « Contenu »
- vous pouvez aussi associer un document ou photo du nouvel élément d'infrastructure ou des travaux envisagés avec « Ajouter un document »
- la zone de texte « Titre » vous permet de qualifier, nommer l'IAF ou d'indiquer par exemple son PR+Abscisse



À partir de l'application fixe

4. Vous avez répondu au signalement

SIGNALEMENT N°236163

Informations générales

Groupe: Ma Route en 2RM

Auteur: cdm2rm014 (calvados.gouv.fr)

Commune: CAEN (14118)

Posté le : 20 décembre 2017 à 10:39

Statut : x Rejeté (hors spéc.)

Source: Saisie depuis un smartphone

Description

C'est un exemple.

Entrée Crous et ddtm.

Thèmes

Chaussée

Elément : passage piétons Critère : environnement

Météo : ND Période : jour





image_151.

Le statut de l'IAF est passé de « Reçu dans nos services » à « Rejeté (hors spec) »



Le détail de la réponse est en bas de page dans le tableau « Réponses »

Lorsqu'un signalement est « CLOS », c'est à dire en statut « Pris en compte », « Déjà pris en compte » ou « Rejeté », le gestionnaire de voirie ne peut plus y apporter de nouvelles réponses.



Consulter les signalements d'IAF

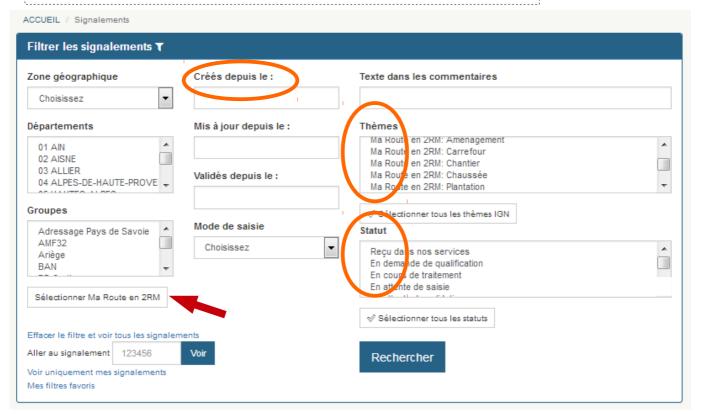
À partir de l'application fixe

5. Consultation des IAF - Signalements/Voir les signalements



Cliquer sur voir les signalements

6. Filtrer les Signalements

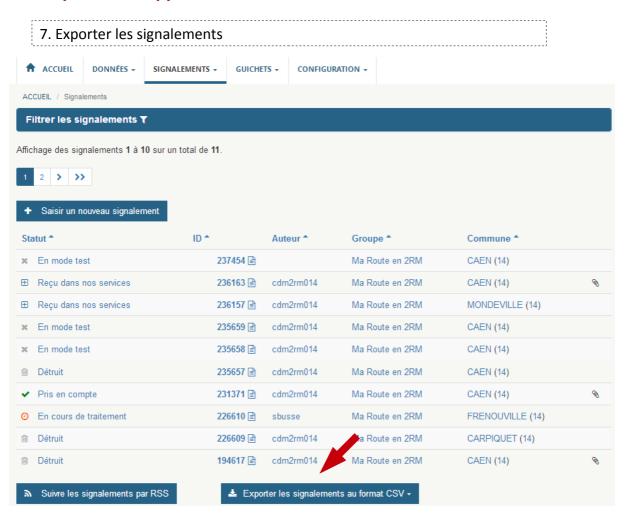


Cliquez sur « Sélectionner Ma Route en 2RM ».

Il est possible de consulter « tous » les signalements du groupe ' Ma route en 2RM ' ou uniquement ceux répondant à des filtres particuliers, selon leur date de création, leur thème, leur statut.

Consulter les signalements d'IAF

À partir de l'application fixe



Il est possible d'exporter au format tableur (*.CSV) les signalements avec leur description et leur coordonnées (LAMBERT93) à un instant T.

Exemple: ripart_2017-12-19-10-44-23.csv

id	date	lon	lat	auteur	pseudo	commune	groupe	source	version
235659	2017-12-14 9 11:34:13	453756.31070 282	6902464.2223 393		cdm2rm014	14118 - CAEN	Ma Route en 2RM	www	0.0
235658	2017-12-14 3 11:32:28	453756.31070 282	6902464.2223 393		cdm2rm014	14118 - CAEN	Ma Route en 2RM	www	0.0
235657	2017-12-14 7 11:30:02	453756.31070 282	6902464.2223 393		cdm2rm014	14118 - CAEN	Ma Route en 2RM	www	0.0
231371	2017-11-08 15:51:17	455893.80731 777	6905223.6495 262		cdm2rm014	14118 - CAEN	Ma Route en 2RM	PHONE	0.1

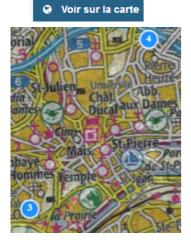
Consulter les signalements d'IAF

À partir de l'application fixe

8. Accéder aux fiches depuis le tableau ou la carte des signalements

Statut *	ID *	Auteur *	Groupe *	Commune *
✗ En mode test	237454 🖹		Ma Route en 2RM	CAEN (14)
⊞ Reçu dans nos services	236163 🖹	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
⊞ Reçu dans nos services	236157 🖹	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	MONDEVILLE (14)
× En mode test	235659 🖹	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✗ En mode test	235658 🖹	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
□ Détruit	235657 🖹	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)
✔ Pris en compte	231371 🖹	cdm2rm014	Ma Route en 2RM	CAEN (14)

Cliquez sur l'ID d'un signalement pour ouvrir sa fiche



Lorsque plusieurs IAF sont superposées ou proches les unes des autres, leur nombre est indiqué sur le symbole



Un symbole avec plusieurs IAF s'éclate lorsque l'on clique dessus.
Cliquer sur le numéro de l'ID de l'IAF donnera accès à la fiche.

Offre IGN d'extensions logiciels SIG pour « Ma Route en 2RM »

ADDON GEOCONCEPT



Accéder à la page dédiée sur : http://logiciels.ign.fr/?-RIPart-ArcMap

PLUGIN ARCGIS



Accéder à la page dédiée sur : http://logiciels.ign.fr/?-RIPart-Geoconcept-



Ajoutez le plugin pour créer et traiter des signalements depuis un projet QGIS.

Accéder à la page dédiée sur : http://logiciels.ign.fr/?-RIPart-QGIS-

Seule l'utilisation de QGIS sera développée dans le document. Pour les autres logiciels se reporter aux documentations téléchargeables sur le site de l'IGN aux adresses indiquées ci-dessus.



Installation du plug-in IGN_Ripart pour QGIS

Le module RIPart-QGIS fournit un ensemble de fonctionnalités facilitant la communication (connexion) d'un projet QGIS avec l'Espace collaboratif. Il permet :

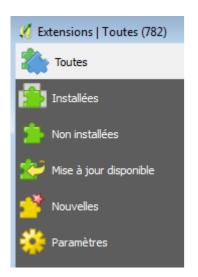
- d'extraire des signalements de l'Espace collaboratif et de les récupérer dans un projet QGIS,
 - => cartographie, analyses spatiales, statistiques, rapports
- de créer des signalements depuis QGIS et de les envoyer sur l'Espace collaboratif,
 - => choix judicieux si votre environnement habituel de travail est QGIS
- de répondre aux signalements depuis QGIS (et d'envoyer les réponses vers l'Espace collaboratif).
 - => choix judicieux si votre environnement habituel de travail est QGIS
 - 1. Installation du Plug-in

L'installation se fait en ajoutant le dépôt d'extension suivant dans QGIS : http://logiciels.ign.fr/?page=QGIS plugins.xml&

NB : le & à la fin de l'URL du dépôt est important car QGIS ajoute un suffixe avec son numéro de version à cette URL. Sans cela, il considérera le dépôt comme indisponible.

Lien direct vers la documentation IGN :

http://logiciels.ign.fr/IMG/pdf/enr_ripart_plugin_pour_qgis.pdf



- 1. Ouvrir QGIS et se rendre dans le menu Extension > Installer/Gérer les extensions
- 2. Se rendre dans l'onglet Paramètres et cliquer sur «Ajouter...»
- 3. Ajouter le dépôt avec l'URL : http://logiciels.ign.fr/?page=QGIS_plugins.xml& (le & à la fin de l'URL est indispensable)
- 4. Une fois ajouté, assurez-vous que les extensions expérimentales sont affichées et que le statut du dépôt logiciels.ign.fr est connecté
- 5. IGN_Ripart apparaît dans l'onglet « Nouvelles ». Vous pouvez l'installer en cliquant sur «Installer l'extension»

Le plugin RIPart pour QGIS requiert la configuration minimum suivante :

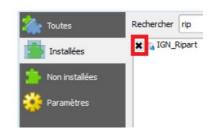
- Windows
- Une connexion internet permanente (afin que le plugin puisse communiquer avec le serveur de l'Espace collaboratif).
- Le SIG QGIS (version 2.4 et suivantes).

L'utilisation du plugin RIPart nécessite de posséder un compte utilisateur

Installation du plug-in IGN_Ripart pour QGIS

2. Ouverture du Plug-in

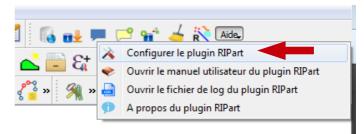
Dans Extensions/Installer/Gérer les extensions, sélectionnez la coche devant l'extension « IGN Ripart ».



La barre RIPART est maintenant présente.

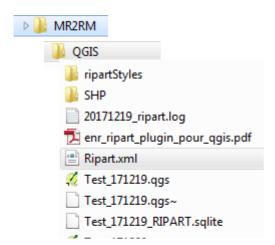


- 1. se connecter
- 2. télécharger et afficher les IAF
- 3. visualiser le contenu d'un IAF
- 4. répondre à un signalement
- 5. faire un signalement d'IAF
- 6. effacer les signalements de la carte locale en cours (ne les supprime pas de la base de données)
- 7. sélectionner les croquis associés au signalement
- 8. menu d'aide et accès à la configuration du plug-in



Pour vous connecter, vous devez avoir configurer le plug-in.

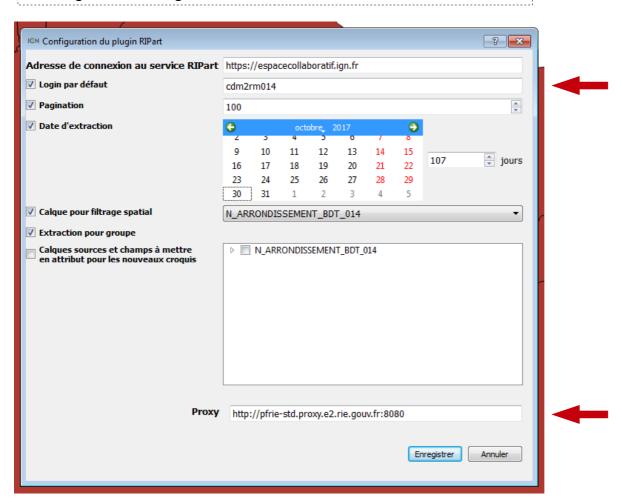
Le fichier XML de configuration sera stocké dans le même répertoire que celui du projet QGIS. Enregistrez votre projet avant de configurer IGN_RIPart. Exemple avec le projet Test_171219.qgs





Installation du plug-in IGN_Ripart pour QGIS

3. Configuration du Plug-in



- 1. saisir votre login de connexion
- 2. saisir le cas échéant votre « proxy »
- 3. « Enregistrer »

NB: le choix du « calque (couche) pour filtrage spatial », ouvert dans votre projet QGIS, permet de limiter à l'emprise géographique de la couche les téléchargements d'IAF.

Installation du plug-in IGN_Ripart pour QGIS

4. Se connecter



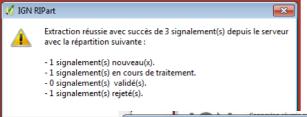


- 1. S'il n'a pas été saisi dans la boite de configuration, il vous sera demandé de saisir votre login de connexion
- 2. saisir votre mot de passe

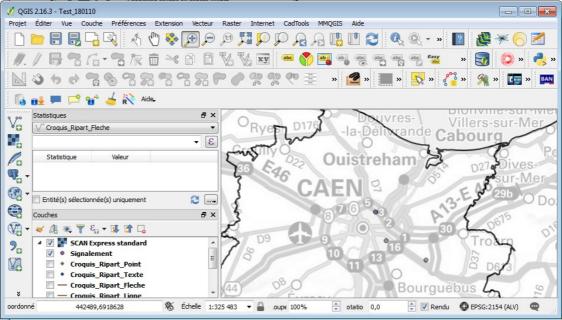
5. Télécharger les IAF



Dans la barre de menu, cliquer sur « Télécharger les signalements »



Les IAF sont ajoutés à votre carte.







Installation du plug-in IGN_Ripart pour QGIS

5. Consulter les IAF



Sur la carte, sélectionner une IAF et dans la barre de menu, cliquer sur « Consulter les signalements »



Dans le cas d'un signalement « Clos », vous avez accès aux informations de la fiche du MdV, à la réponse du « gestionnaire de voirie » et aux documents, photos.

NB: Une fois les IAF chargées, vous pouvez dans QGIS, comme avec toute couche d'information géographique, réaliser des traitements de cartographie, d'analyse spatiales.

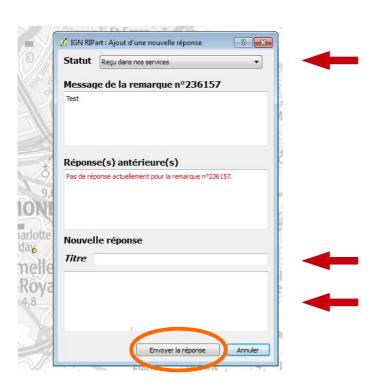


Installation du plug-in IGN_Ripart pour QGIS

6. Répondre à une IAF



Sur la carte, sélectionner l'IAF et dans la barre de menu, cliquer sur « Répondre aux signalements »



Dans le cas d'un signalement « Non clos », vous avez accès :

- au menu déroulant des « statuts »
- à la zone de texte « Titre »
- à la zone de texte « Commentaire »

« Envoyer la réponse » enregistre vos informations dans la base de données partagée.



Direction départementale des Territoires et de la Mer du Calvados

10 boulevard du général Vanier CS 75224 - 14052 Caen cedex 4 Tél. 02.31.43.15.00 ; Fax. 02.31.44.59.87 ddtm@calvados.gouv.fr www.calvados.gouv.fr

Directeur de publication

Laurent MARY, directeur départemental de la DDTM du Calvados

Réalisation

DDTM14 / Chargé de mission 2RM yannick.depret@calvados.gouv.fr

Novembre 2018